



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

4 octobre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.1014

OBJET : DEMANDE DE GRATUITÉ D'ACCÈS POUR LE MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Le 04/10/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28 Septembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Jean CHORRO à M. Stéphane PAOLI, M. Yannick DECARA à M. Francis TAULAN, M. Gerard DELOCHE à Mme Fatima DRAOUZIA, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Catherine SILVESTRE à M. Alexandre GALLESE, M. Victor TONIN à M. Laurent DILLINGER

Excusés sans pouvoir :

Mme Patricia LARNAUDIE

Secrétaire : Stéphane PAOLI

Mme Michèle JONES donne lecture du rapport ci-joint.



08.09

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction Des Musées &
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 04/10/10

RAPPORTEUR : Mme Michèle JONES

Politique Publique : VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : DEMANDE DE GRATUITÉ D'ACCÈS POUR LE MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE -
Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

L'association Art-Eco-Vert organise, du 02 au 10 octobre 2010, la 3^e édition de l'écofestival “ Lez'Arts Verts ”. Cette manifestation vise à sensibiliser les citoyens de la Communauté du Pays d'Aix aux enjeux environnementaux à travers l'Art sous toutes ses formes (*musique, danse, arts visuels, etc...*).

A ce titre, il est prévu d'organiser une chasse au trésor à thème environnemental dans les rues d'Aix-en-Provence le samedi 02 octobre 2010 après-midi.

Dans le cadre de l'année de la Biodiversité, une exposition sur ce thème a été organisée par le Muséum d'Histoire Naturelle à la Chapelle des Pénitents Blancs.

L'association Art-Eco-Vert demande la gratuité d'accès aux collections permanentes du Muséum et à l'exposition à la chapelle des Pénitents Blancs pour les participants à cette chasse au trésor.

En conséquence je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** la gratuité d'accès au Muséum d'Histoire Naturelle et à la Chapelle des Pénitents Blancs pour les participants à la manifestation “ l'écofestival Lez'Arts Verts ” pour l'après midi du 02 octobre 2010.

2010.1014 - DEMANDE DE GRATUITÉ D'ACCÈS POUR LE MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE

Présents et représentés	: 54
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité

le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 08 Octobre 2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**